



Thierry Damien
Nouveau président de la fédération nationale Familles rurales

Elu sans faire campagne

A mon arrivée à Familles rurales, rien ne me prédisposait à devenir président», s'exclame Thierry Damien, élu le 22 avril dernier pour deux ans à la tête de la fédération nationale. Seul candidat en lice, il succède à Marie-Claude Petit, présidente depuis 1996, dont le mandat ne pouvait plus être renouvelé. Cet instituteur de 38 ans sait qu'un « vaste travail » l'attend pour piloter ce mouvement qui compte 3000 associations locales, 78 fédérations départementales, 19 fédérations régionales et 90 relais familles. Le nouvel élu entend « accentuer le rôle de représentation » de Familles rurales « à chaque niveau ». « Il me semble aussi incontournable d'inciter les associations locales à écrire un projet pour "fixer" les objectifs et de mutualiser les expériences ». Créée en 1943, la fédération Familles rurales développe de nombreuses activités sur l'ensemble du territoire, dont certaines en réseau avec des travailleurs sociaux : accueil petite enfance, loisirs des jeunes, soutien à la parentalité, prise en charge des aînés...

Originaire de l'Indre, Thierry Damien, père de quatre enfants, est entré en 1988 à Familles rurales, par le biais d'un centre de loisirs. Très vite, il s'implique dans l'association locale dont il devient président en 1995. Un an plus tard, il entre à la fédération départementale comme administrateur. En 2002, il devient membre du bureau de la fédération nationale, travaillant dans les domaines de la petite enfance et de la vie associative. ■ R.B.D.



Jacques Benoît
Elu président de la Fédération nationale des lieux de vie

Une affaire de famille

Jacques Benoît parle rarement à la première personne, il dit « on » pour raconter la création de son lieu de vie : « on s'est d'abord installés comme famille d'accueil », « on a ensuite été agréés comme lieu de vie par notre département, les Deux-Sèvres, en 1992 ». « On », c'est lui et son épouse. Car s'il est seul à présider la Fédération nationale des lieux de vie, depuis le 6 mai dernier, Jacques Benoît est habitué à travailler en famille.

Educateur sportif de formation, il a d'abord dirigé, en couple et « par passion », un centre équestre puis une école de croisière. Moins passionné, il a ensuite dû s'occuper de l'administration d'une entreprise commerciale, après la fermeture du chantier naval sur lequel il avait fini par atterrir. C'est alors que l'envie d'être utile s'est emparée de lui. « Je savais gérer des groupes, j'avais été à bonne école avec les croisières où la vie collective est parfois délicate, confie Jacques Benoît, mais je n'avais plus envie de jouer le gentil organisateur, on a décidé d'accueillir des jeunes en difficulté. »

Vingt ans plus tard, le couple s'occupe de dix enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance, dans deux maisons différentes, dont l'une est tenue par son fils. En 2002, Jacques Benoît est devenu secrétaire général du Gerpla (Groupe d'échange et de recherche sur la pratique des lieux d'accueil), fonction qu'il va quitter pour ne pas cumuler les mandats. Il a en effet été élu pour trois ans président de la Fédération nationale des lieux de vie, créée en mai 2003. Son prédécesseur, Jean-Marc Antoine, avait accepté le poste le temps de définir les objectifs de la fédération.

Il s'agit maintenant de les mettre en œuvre. Un programme chargé : définir une charte, créer des antennes régionales, une commission juridique et un site Internet, mais surtout poursuivre les négociations sur les décrets d'application de la loi du 2 janvier 2002 qui encadre notamment les lieux de vie. Sur le décret relatif à leur capacité d'accueil, Jacques Benoît parle de consensus. Mais sur celui qui concerne leur financement, les avis divergent. « Nous voulons garder notre autonomie, en fixant nous-mêmes le prix de nos prestations, alors que le département voudrait nous l'imposer. Ça déresponsabiliserait les permanents, explique le nouveau président. Or, on a besoin de gens très responsables puisqu'ils doivent travailler sans compter leurs heures. » Dernier projet : se donner les moyens de répondre à une demande plus de trois fois supérieure à l'offre. « Actuellement il existe près de 500 lieux de vie dont 350 seulement sont agréés. Nous voulons d'abord assainir la situation, que tous les lieux soient agréés, sauf si on nous prouve qu'ils ne conviennent pas. »

De quoi occuper encore un peu plus ce permanent, pour qui gérer un lieu de vie n'est pas une activité professionnelle, mais un mode de vie à plein temps. D'ailleurs, quand on lui demande combien il a d'enfants, Jacques Benoît interroge, perplexe : « d'enfants à moi ? » ■

Elsa Fayner



Michel Duvette
Nommé directeur de la protection judiciaire de la jeunesse

L'organisateur

De la direction adjointe de l'équipement de la Gironde à la direction de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse). En deux ans Michel Duvette a changé radicalement d'univers. Sollicité par une connaissance, cet ingénieur des Ponts et Chaussées intégrait le 29 mai 2002 le cabinet du garde des Sceaux en tant que conseiller technique chargé du dialogue social. Le 12 mai 2004, il est nommé à la tête de la PJJ en remplacement de Jean-Pierre Carbuccion-Berland. Lequel a quitté son poste pour raison de santé et est devenu avocat général à la cour d'appel de Paris. La logique d'un tel parcours ?

« C'est le travail que j'ai réalisé, en particulier à la direction du personnel et des services du ministère de l'Équipement, en matière de gestion du personnel et d'organisation », explique le nouveau patron de cette administration si souvent décriée, pour son déficit dans la gestion des personnels notamment. Michel Duvette entend d'abord « écouter, rencontrer, aller au contact... »

« Je connais déjà les syndicats de la PJJ et je peux m'appuyer sur le plan d'action conçu par mon prédécesseur. » Un plan 2004-2007 sur l'action éducative, l'organisation administrative et justement la gestion des personnels. Autre chantier : la décentralisation phase II avec le recentrage annoncé de la PJJ sur les mineurs et les mesures pénales. Il souhaite y « travailler en complémentarité avec les conseils généraux et les magistrats ». Marié, père de trois enfants, il a, à 43 ans, fait toute sa carrière à l'Équipement. Il a notamment eu en charge, de 1998 à 2002, le logement des personnes défavorisées en Gironde. ■ J.V.